Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

« Une ruée vers l'or » pour les contrats en Haïti après le tremblement de terre

Par Ansel Herz et Kim Ives
Mondialisation.ca, 27 octobre 2011
Haïti Liberté 26 octobre 2011

Région : Amérique latine & Caraïbe
Analyses: HAITI

Les capitalistes de désastre affluaient en Haïti comme pour une « ruée vers l'or » pour l'obtention des contrats de reconstruction du pays après le tremblement de terre du 12 janvier 2010, écrit l'ambassadeur actuel des États-Unis, Kenneth Merten, dans un câble secret daté du 1er février 2010 obtenu par WikiLeaks et examiné par Haïti Liberté.

« LA RUÉE VERS L'OR » COMMENCE! » titrait Merten dans l'une des sections de son rapport sur la situation de 18 heures à l'intention de Washington. « Pendant qu'Haïti s'extirpe des décombres, différentes entreprises [des É.-U.] se positionnent pour vendre leurs concepts, produits et services », écrit-il. « Le président Préval a rencontré le Général Wesley Clark, samedi [le 30 janvier], et a eu droit à une présentation de vente pour une maison à couche centrale en mousse résistante aux ouragans et aux séismes. »

L'ancien candidat à la présidentielle des É.-U. et ancien général, Wesley Clark, agissait à titre de porte-parole avec la star du basketball professionnel, Alonzo Mourning, pour le compte d'InnoVida Holdings, LLC, une entreprise basée à Miami, qui s'était engagée à donner 1 000 maisons construites avec des panneaux à couche centrale en mousse pour les sans-abris haïtiens.

L'entreprise de service de reprise après sinistre de Pompano Beach, en Floride, « AshBritt a parlé à diverses institutions d'un plan national pour la reconstruction de tous les bâtiments du gouvernement », poursuit Merten dans sa dépêche. « D'autres entreprises proposent leurs solutions pour les logements ou d'aménagement de l'espace, ou d'autres concepts de construction. Chacune cherche à avoir l'oreille du président. »

L'une des personnes qui avait l'oreille du président Préval, probablement plus que quiconque, était Lewis Lucke, le « coordonateur de l'aide et des secours unifiés » de Washington, responsable de l'ensemble des efforts d'aide des É.-U. en Haïti. Il a rencontré René Préval et le Premier ministre Jean-Max Bellerive, une semaine après le tremblement de terre, et au moins une fois par la suite, d'après les câbles. Lucke, un vétéran de 27 ans de l'Agence des États-Unis pour le développement International (USAID), avait supervisé plusieurs milliards de dollars de contrats pour Bechtel et d'autres sociétés à titre de directeur de la mission de l'USAID en Irak après l'invasion.

Lucke a démissionné de son poste de coordonnateur des secours pour Haïti en avril 2010, après seulement trois mois, déclarant dans une interview au journal de sa vile natale, The Austin-American Statesman : « Il est devenu évident pour nous que si nous procédions comme il le faut, le séisme représentait autant une occasion qu'une calamité... Tellement

de pots cassés, que nous avons là l'occasion de tout remettre en état, espérons-le, d'une meilleure manière et différemment. »

Mais en décembre 2010, Lucke a intenté une action contre AshBritt et son partenaire haïtien, GB Group (appartenant à l'homme le plus riche d'Haïti, Gilbert Bigio), réclamant près de 500 000 $. Il a affirmé que les compagnies « ne le payaient pas suffisamment pour ses services, dont celui d'intermédiaire pour mettre l'entrepreneur en contact avec des gens puissants et les aider à naviguer dans la bureaucratie gouvernementale », selon Associated Press. Lucke avait signé un contrat lucratif de 30 000 $ avec AshBritt et GB Group quelques semaines avant sa démission, les aidant à obtenir pour 20 millions de dollars us de contrats de construction.

Avant le règlement de la poursuite, Lucke avait déjà rejoint le fournisseur de produits de maçonnerie MC Endeavors. La firme a diffusé de nombreux communiqués de presse le mois dernier, faisant valoir sa capacité à construire des maisons et acclamant la déclaration du président d'Haïti nouvellement inauguré, Michel Martelly : « C'est une nouvelle Haïti qui est ouverte pour les affaires maintenant. »

AshBritt et Lucke n'étaient pas les seuls vautours de désastres en Haïti qui trempaient dans des magouilles. Un peu plus d'un an après son geste bienveillant, le directeur général d'Innovida, Claudio Osorio, était en cour, poursuivi par une autre vedette de la NBA, Carlos Boozer, pour avoir « intentionnellement, avec malveillance, frauduleusement » dilapidé un investissement de 1 million $ du joueur de basketball dans InnoVida Holdings, a rapporté le Chicago Sun-Times du 24 avril 2011. L'article cite l'avocat de Boozer affirmant qu'Osorio a fourni de fausses informations au sujet de ses affaires, menti, et « promis des rendements de 1 000 % pour les projets à l'intention de zones touchées par des catastrophes » comme Haïti. « InnoVida est défendeur dans au moins 14 poursuites connues, dont un droit de rétention général dont font l'objet les actifs de l'usine en opération », selon la poursuite. InnoVida a été confiée à un syndic nommé par la Cour le 3 mars.

La « ruée vers l'or » annoncée par l'ambassadeur Merten a commencé alors que des Haïtiens étaient encore en train d'être tirés des décombres. Depuis, l'USAID a distribué près de 200 millions $ pour l'aide humanitaire et la construction. En avril, seulement 2,5 % de l'argent avait été accordé aux entreprises haïtiennes, selon le Center for Economic and Policy Research.

Lucke, pour sa part, ne se cache pas de faire fortune grâce au malheur des autres. « C'est en quelque sorte la manière américaine » a-t-il dit à Haïti Liberté. « Vouloir faire des affaires ne signifie pas forcément que vous cherchez à être un rapace. Il n'y a rien d'insidieux... Ce n'était pas pire que l'Irak. ».

La source originale de cet article est Haïti Liberté
Copyright © Ansel Herz et Kim Ives, Haïti Liberté, 2011

Articles Par : Ansel Herz et
Kim Ives

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca